

02 oct 2017 -12:06

Appartient à [Conseil des ministres du 29 septembre 2017](#)

Création d'une cellule Egalité des chances au sein du SPF Justice

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens et de la secrétaire d'Etat à l'Egalité des chances Zuhair Demir, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté visant à créer une cellule Egalité des chances au sein du SPF Justice.

Conformément à l'accord gouvernemental, le projet d'arrêté royal crée une cellule Egalité des chances au sein de l'administration fédérale. Celle-ci sera mise en place dans le cadre du SPF Justice, au sein de la direction générale de la Législation et des Libertés et Droits fondamentaux, en raison de son rôle dans le domaine des droits de l'homme, et plus particulièrement en ce qui concerne la préparation et la gestion de la législation, la participation aux négociations internationales, l'établissement de rapports, la fourniture de services de conseil et le suivi de toutes les questions relatives aux droits de l'homme. La cellule sera intégrée définitivement au SPF Justice le 1er janvier 2018.

Le projet est soumis à la négociation syndicale et sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Koen Geens, ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique

Service de presse de Zuhair Demir, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 3030
1000 Bruxelles
Belgique